



Le 17 octobre 2024

Chers agricultrices, agriculteurs, partenaires,

Nous vous communiquons les actualités et prochaines séances d'informations en agriculture qui se dérouleront dans la province de Liège et en Wallonie susceptibles de vous intéresser.

Bonne lecture !

Agenda

30/10/24- Atouts économique et environnementaux de la préservation des sols

APRÈS-MIDI TECHNIQUE:
atouts économiques et
environnementaux
de la préservation des sols

mercredi
30/10

- 13h à 15h : Phytolice "Pérenniser son exploitation grâce à l'agriculture de conservation (l'agroécologie)", avec Simon Dierickx (Greenotec) 
- 15h15 à 15h45 : Quel accompagnement pour faire face aux problèmes d'érosion ? Présentation de l'équipe protection des sols de Natagriwal
- 16h : Tour de plaine suivi d'un verre de l'amitié

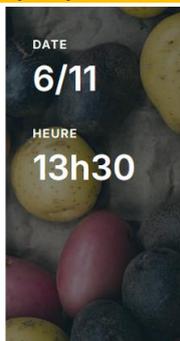
OÙ : Parc naturel Burdinale Mehaigne
rue de la Burdinale, 6 à 4210 Burdinne

Inscription obligatoire à info@pnbm.be ou 085 71 28 92

Mercredi 30 octobre à 13h : après-midi technique sur les atouts économiques et environnementaux de la préservation des sols : phytolice "pérenniser son exploitation grâce à l'agriculture de conservation (l'agroécologie)" avec Greenotec (13h-15h) ; Quel accompagnement pour faire face aux problèmes d'érosion ? avec l'équipe protection des sols de Natagriwal (15h15-15h45) ; (à 16h) tour de plaine suivi d'un verre de l'amitié. Parc Naturel Burdinale Mehaigne, Rue de la Burdinale 6 à 4210 Burdinne. Inscription obligatoire à info@pnbm.be ou 085 71 28 92.



6/11/24 Assemblée sectorielle « grandes cultures et pomme de terre »



FILIÈRE
Grandes Cultures, Pommes de terre

THÈME:
Présentation de l'interprofession des céréales françaises "Intercéréales" et Visite moulin Bodson

PROGRAMME BIENTÔT DISPONIBLE →

Par  Julien Beuve-Méry et  Mathilde Eck

ADRESSE :
Salle du patronage
Villers-l'Évêque
Rue Gustave Lemeer 31
4340 Awa

Inscrip

[Information et inscription](#)



COURS DE SPÉCIALISATION TRANSITION VERS L'AGRICULTURE DE CONSERVATION

DATES ET PROGRAMME

06/11/2024 - 19h à 22h

- Diagnostiquer et préserver la qualité des sols agricoles.

20/11/2024 - 19h à 22h

- Amélioration de la rotation et réduction du travail du sol

→ Séance 2 en cours d'agrément pour la phytolice continue

27/11/2024 - 13h à 16h

- Tour de plaine
- Témoignage d'agriculteurs

LIEU

• Théorie :
Haute-Ecole Charlemagne
Rue St Victor 3, 4500 Huy

• Pratique :
A confirmer aux participants lors du 1er cours.



INFOS

Tél : 081/ 81 01 05
Email : laure.baudoine@fja.be

PRIX

Gratuit pour les membres
20 euros pour les non-membres

FORMATEUR

ASBL Greenotec

INSCRIPTIONS



12/11/24 La pomme de terre en Wallonie : Culture importante et impactante - Pérennité et Durabilité

La pomme de terre en Wallonie
Culture importante et impactante
Pérennité et Durabilité

12 NOVEMBRE
2024

BUSINESS VILLAGE ECOLYS
Av. d'Ecolys, 9, Suarlée (Namur)

Wallonie recherche
CRA-W

[informations et inscriptions](#)

12/11/24 Assemblée sectorielle « aquaculture »



FILIÈRE
Aquaculture

THÈME:
Formations en Aquaculture, valorisation des coproduits de la transformation, promotion de la filière, Visite du centre de recherche en Aquaculture de l'Uliège à Thiange

PROGRAMME BIENTÔT DISPONIBLE [↳](#)

Par  [Bertrand Hoc](#)

ADRESSE :
à déterminer

[Inscription](#)

[Information et inscription](#)

13/11/24 Assemblée sectorielle « agriculture BIO»



FILIÈRE
Agriculture Bio

THÈME:
Quelles contributions de la bio à la préservation des ressources naturelles, du climat et de la santé ?

[VOIR LE PROGRAMME](#) [↳](#)

Par  [Thomas Schmit](#)

ADRESSE :
Créagora
Rue de
Fernelmont
40-42
5020 Namur

[Inscription](#)

[Information et inscription](#)

14/11/24- Salon de l'installation en agriculture



**FUGEA
INSTAL**

**SALON DE L'INSTALLATION
EN AGRICULTURE**

14 | 11 | 24

rdv au Mazamet de 10h à 16h
Place Docteur Jacques - 5520 Onhaye

SAVE THE DATE

14/11/24 Assemblée sectorielle « horticulture comestible »



FILIÈRE

Horticulture Comestible

THÈME:

Visite à la ferme de l'Archenterre. Assemblée sur: Les robots à l'aide des producteurs en horticulture comestible

PROGRAMME BIENTÔT DISPONIBLE ↗

Par [Mathilde Eck](#)

ADRESSE :

Visite
Chemin de la
Scierie 126
1457 Walhain

Assemblée
Chaussée de
Namur 146
5030 Gembloux

[Inscription](#)

[Information et inscription](#)

14/11/24 Assemblée sectorielle « Elevage »



MULTI-FILIÈRES :

Élevage

Avicole & Cunicole, Bovins Laitiers, Ovins & Caprins, Porc, Viande Bovine

THÈME:

Situation sanitaire des élevages wallons et stratégies de prévention et de lutte

PROGRAMME BIENTÔT DISPONIBLE ↗

ADRESSE :

Créagora
Rue de
Fernelmont
40-42
5020 Namur

[Inscription](#)

[Information et inscription](#)

14/11/24 Assemblée sectorielle « Horticulture ornementale »



FILIÈRE

Horticulture Ornementale

THÈME:

à déterminer

PROGRAMME BIENTÔT DISPONIBLE ↗

Par [Alain Grifnée](#)

ADRESSE :

CHW
Chemin des
Serres 14
7802 Ormeignies

[Inscription](#)

[Information et inscription](#)

19/11/24- : "Des couverts végétaux pour préserver les sols, l'eau, la biodiversité".

MARDI 19 NOVEMBRE

ESSAI VESCES

DÉMONSTRATION EN FERME:
"Des couverts végétaux pour préserver les sols, l'eau, la biodiversité".

DEUX SESSIONS : 8H30 OU 12H30

Le programme de la demi-journée est construit autour de 3 ateliers:

- ✓ **Essai sur les couverts** : variétés de vesce, effet du décompactage et de la fertilisation, couverts permanents...
- ✓ **Fosse pédologique** : impact des pratiques agricoles sur la structure du sol et le développement racinaire des couverts.
- ✓ Présentation du **plan d'action agroenvironnemental** de la ferme Médard.

Inscription souhaitée
Pour plus d'informations:
Laurent Serteyn
serteyn.l@greenotec.be

LOCALISATION:
Chaussée de Dinant
Solières

Signes de vaches



Dates : Ven 22/11 + Ven 29/11 + Ven 6/12/24

Lieu : Ferme Provinciale de Jevoumont – La Haye, 9 à 4910 Theux

Horaire : de 10h30 à 16h

! Les inscriptions à nos différentes formations se font en ligne via le bouton ci-dessous [Je m'inscris](#)

Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

Artisan-producteur : être acteur de sa communication



Date : Samedi 23/11/24

Lieu : CPFAR - rue Jean Stassart 21A à 4367 Crisnée

Horaire : de 9h à 16h

[Informations complémentaires](#)

Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

LA CONNAISSANCE DU SOL



Date : Jeudi 28/11/24

Lieu : CPFAR - rue Jean Stassart 21A à 4367 Crisnée

Horaire : de 9h à 16h

! Les inscriptions à nos différentes formations se font en ligne via le bouton ci-dessous [Je m'inscris](#)

Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

Les bases du Smart Farming en production végétale



Date : Lundi 2/12/24

Lieu : CPFAR - rue Jean Stassart, 21A à 4367 Crisnée

Horaire : de 9h à 16h

! Les inscriptions à nos différentes formations se font en ligne via le bouton ci-dessous [Je m'inscris](#)

Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

L'homéopathie au sein des élevages



Date : Jeudi 12/12 & Vendredi 13/12/24

Lieu : Ferme Provinciale de Jevoumont – La Haye, 9 à 4910 Theux

Horaire : de 9h à 16h30

! Les inscriptions à nos différentes formations se font en ligne via le bouton ci-dessous [Je m'inscris](#)

Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité

5 et 5/2/25-Bio360 expo

Bio360 Expo, c'est le salon professionnel dédié aux bioénergies et à la bioéconomie. En 2025, il aura lieu les 5 et 6 février à Nantes.

Le salon Bio360 Expo a pour objectif d'être un lieu d'échanges incontournable, de mettre en lumière et **promouvoir des solutions biosourcées renouvelables et durables** pour nous guider, à grande échelle, hors de l'impasse des énergies fossiles vers une économie circulaire. En bref, **accélérer la biotransition**.

Plus de **400 exposants internationaux** et 5.000 participants professionnels, un riche programme de conférences internationales réparties dans 7 salles de conférence, des visites d'étude, un concours d'innovation... sont des éléments clés de cet événement dont Valbiom est partenaire média depuis 3 ans. Vous exercez des activités dans les secteurs des bioénergies ou de la bioéconomie ? Ne manquez pas cet événement !

Plus d'informations

20/02/25-8ème journée de réseautage entre professionnels du secteur bio

Biowallonie souhaite vous informer - en primeur - de la date de notre 8^{ème} journée de réseautage entre professionnels du secteur bio, consacrée aux débouchés bio, au développement de la demande et à l'innovation.

Celle-ci aura lieu le **jeudi 20 février 2025** au **Business Village Ecolys** à Suarlée.

Toutes les informations pratiques sont reprises sur la [page dédiée à cette journée](#).

Focus sur la PAC

Communiqué de presse - Dérogation à la BCAE 6 - Campagne 2024

Au vu des conditions météorologiques contraaires perturbant les semis, la Ministre de l'Agriculture autorise pour la campagne 2024 un allongement à 4 semaines de la période de sol nu précédant l'implantation d'une interculture ou d'une culture secondaire dans le cadre de la BCAE 6. Cet allongement de la période de sol nu concerne les parcelles de terres arables qui doivent être couvertes du 15 septembre au 15 novembre. Il ne concerne donc pas les parcelles en pentes R10/R15 soumise à une obligation de couverture jusqu'au 31 décembre, pour lesquelles la période de sol nu autorisée est de 2 semaines.

Pour plus d'informations concernant la BCAE 6 et les parcelles concernées, consultez le [portail de l'agriculture](#) ou prenez contact avec votre Direction extérieure.

Communiqué de presse - Modification de la BCAE 8 - Campagne 2025

En réponse aux préoccupations des agriculteurs, l'Union Européenne a adopté un règlement modifiant certaines normes de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE), faisant partie de la conditionnalité.

Ainsi, à partir de la campagne 2025, les agriculteurs ne seront plus tenus de consacrer obligatoirement une part de leurs terres arables à des surfaces et éléments non productifs (jachères, arbres, mares, etc)... Cette obligation faisait suite aux « SIE » du verdissement (PAC 2015-2022) et avait été intégrée à la conditionnalité renforcée en 2023, via la BCAE 8.

Cependant, les Etats membres doivent, en parallèle, soutenir des programmes similaires mais de façon volontaire. En Wallonie, les agriculteurs pourront, sur une base volontaire et rémunérée, maintenir et implanter des zones non productives et de nouveaux éléments topographiques par le biais de l'éco-régime maillage.

Par ailleurs, la BCAE 8 ne disparaît pas totalement en 2025. Les autres aspects de cette norme restent bien d'application :

Maintien des particularités topographiques, incluant l'interdiction de travail à moins d'un mètre d'une voirie et l'absence de modification sensible du relief du sol ;

Respect de la période de nidification, pour l'entretien des arbres et haies (interdiction de taille du 1^{er} avril au 31 juillet).

Pour plus d'informations concernant la BCAE 8, consultez le [portail de l'agriculture](#) ou prenez contact avec votre direction extérieure

Communiqué de presse - Paiement du solde final des aides directes de la campagne 2023

L'Organisme payeur de Wallonie a procédé le 27 juin dernier au paiement du solde final des aides directes de la campagne 2023 pour un total de 29.851.621 €. Un paiement correctif est en cours de réalisation et sera versé au plus tard le 15 octobre.

Ce paiement correctif concerne notamment le solde final des aides directes des agriculteurs interrégionaux ainsi que certaines régularisations liées à l'ER maillage écologique.

Les précédents versements couvraient 95% des montants pour tous les régimes du 1er pilier à part l'éco-régime maillage écologique. Pour la majorité des bénéficiaires, les montants perçus dans le cadre du paiement du solde final, à l'exclusion du montant concernant l'éco-régime maillage écologique, correspondent dès lors à près de 5 % du montant final calculé, à moins d'une révision particulière dans un ou plusieurs régimes d'aides. [Lire plus...](#)

Actualités

Avis aux éleveurs ovins: Participez à notre enquête sur l'impact de la fièvre catarrhale ovine (FCO) en Wallonie !

À la demande du cabinet de la Ministre Dalcq, une enquête épidémiologique est en cours pour mieux comprendre les effets de la fièvre catarrhale ovine (sérotypage 3) sur l'élevage ovin en Belgique. Depuis plusieurs semaines, la FCO affecte de nombreux troupeaux, entraînant des maladies, des pertes embryonnaires et une mortalité accrue.

Votre participation est essentielle !

L'enquête dure environ 10 minutes et vos réponses permettront d'évaluer les répercussions sur l'élevage et de dresser un état des lieux précis de la situation. Vos données seront traitées de manière anonyme et serviront uniquement à des analyses collectives.

👉 Participez dès maintenant !

Les résultats seront partagés dès que possible par les organismes d'encadrement.

<https://www.evalandgo.com/f/181987/4pn9x1Lz8p8E7nsCgcxxtA>

📄 Enquête réalisée en collaboration avec les membres du Réseau Ovin-Caprin et l'ULiège.

Merci pour votre précieuse collaboration !

La Fièvre catarrhale Ovine sérotypage 8 (FCO-8) et la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) sont à nos portes !



Les conditions actuelles favorisent la propagation de ces maladies virales, transmises par les culicoides. Elles se rapprochent dangereusement de nos frontières.

🔍 Situation actuelle:

Les foyers les plus proches se trouvent :

- FCO-8 : en Haute-Marne (à environ 125 km de la Belgique)

- MHE : dans la Sarthe (à environ 320 km de la Belgique)

Compte tenu qu'il y a un délai de plusieurs jours entre la date de prélèvement d'un échantillon sur un animal suspect et la date de notification du cas après analyse de ce

prélèvement, la cartographie de ces foyers disponible sur le site des autorités sanitaires françaises présente un retard inévitable par rapport à la progression réelle des insectes vecteurs et des agents pathogènes qu'ils véhiculent.

🚨 Nos animaux sont en danger !

Nos troupeaux de ruminants sont pleinement sensibles à ces maladies. Retrouvez toutes les informations à ce sujet dans nos précédentes publications.

📌 Vaccination : seul outil de prévention !

La vaccination des ruminants est le seul outil de prévention efficace vis-à-vis de ces 2 maladies.

✓ Plusieurs vaccins contre le virus de la fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8) sont disponibles en Belgique. Attention, ces vaccins sont spécifiques aux sérotypes 8 et 4 et sont différents de ceux dirigés contre le sérotype 3 qui a atteint nos ruminants cette année!

✓ Un vaccin contre le virus de la maladie hémorragique épizootique (MHE) est en cours d'évaluation mais n'est pas encore disponible en Belgique.

Des discussions sont actuellement en cours à l'échelon fédéral afin de coordonner la gestion de la présence probable de la FCO-3, la FCO-8 et la MHE en 2024 -2025. Plus d'informations suivront à ce sujet dans les mois à venir.

Malgré le souhait de disposer d'un vaccin "combiné" regroupant ces 3 virus en 1 seule injection, il semble certain que si on veut pouvoir protéger les animaux avant la mise en prairie, il sera nécessaire de travailler avec 3 vaccins (et donc 3 injections) séparé(e)s.

Dans ce contexte, compte tenu de la progression vers le Nord du virus de la FCO-8 et en raison de problèmes de réapprovisionnement connus actuellement chez les grossistes répartiteurs belges, l'ARSIA incite les éleveurs frontaliers détenant encore des doses vaccinales et les vétérinaires praticiens disposant d'un stock à vacciner les troupeaux bovins et ovins contre la FCO-8.

Langue bleue : des premières actions concrètes pour aider nos éleveurs et protéger l'avenir de leurs exploitations

Ce vendredi après-midi, la Ministre wallonne de l'Agriculture, Anne-Catherine Dalcq, a rencontré les organisations syndicales pour faire le point sur l'avancement des actions menées afin de soutenir les éleveurs dont les exploitations sont touchées par la langue bleue.

Anne-Catherine Dalcq a fait part de plusieurs avancées aux syndicats : - Aides couplées garanties : Suite à la demande de la Ministre et l'intervention de l'administration wallonne, la Commission européenne a confirmé que les éleveurs dont les animaux sont morts à cause de la langue bleue pourront bénéficier des aides couplées, sous réserve de la fourniture des pièces justificatives adéquates. Celles-ci seront communiquées rapidement. « Pas de double peine pour nos agriculteurs : ils seront soutenus, même si leurs productions sont touchées par l'épizootie. Il s'agit bien d'un cas de force majeure », a affirmé la Ministre Dalcq. - Demande d'activation de la réserve de crise agricole européenne : En accord avec la Flandre, la Ministre Dalcq a demandé au Ministre fédéral de l'Agriculture, David Clarinval, de solliciter une intervention du fonds de réserve européen de crise pour la langue bleue. Ce fond vise à soutenir les éleveurs affectés. La demande formelle de la Belgique est en cours de préparation. - Augmentation du plafond du montant des avances sur les subventions de la Politique agricole commune : L'agriculteur pourra recevoir jusqu'à 70% de ses paiements directs sous forme d'avances à compter du mois de novembre, contre 50% actuellement. De même, les paiements anticipés dans le cadre du deuxième pilier pourront être augmentés jusqu'à 85%, au lieu des 75% habituels. - Mise en place d'un comité stratégique : Un comité stratégique dédié à la langue bleue, réunissant les acteurs clés de l'administration, est en place. Ce comité est chargé de suivre l'évolution de l'épizootie en Wallonie, d'évaluer son impact économique et d'étudier des mesures simples pour soutenir les éleveurs. Par ailleurs, la Ministre a demandé aux organisations syndicales d'encourager les éleveurs touchés à conserver soigneusement tous les documents pouvant être utiles à leurs futures demandes d'indemnisation. « Bien que nous ne sachions pas encore précisément quels justificatifs seront exigés par l'Europe, il est essentiel que les éleveurs gardent les preuves qu'ils ont à leur disposition pour appuyer ces demandes. Nous faisons de notre mieux avec les informations disponibles, sans vouloir ajouter de contraintes inutiles. » précise la Ministre de l'Agriculture. Les conséquences de cette épizootie sont lourdes pour les éleveurs wallons. Au-delà des pertes animales directes, la maladie entraîne une baisse de la productivité dans les exploitations, menaçant la viabilité de nombreuses fermes. Pour certains éleveurs, cette situation pourrait compromettre la poursuite même de leur activité. La mortalité et la perturbation des cycles de production génèrent une baisse de revenus créant un climat d'incertitude dans un secteur déjà fragilisé. Au 6 septembre, l'AFSCA a recensé 934 exploitations touchées en Wallonie, dont : - 278 exploitations ovines - 644 exploitations bovines - 7 exploitations caprines - 4 exploitations d'alpagas " Je comprends la profonde détresse que cette situation cause à nos éleveurs. Nous mettons tout en œuvre pour leur apporter le soutien nécessaire et trouver des solutions durables. Leur avenir est notre priorité. » précise la Ministre de l'Agriculture, Anne-Catherine Dalcq. Il est important de rappeler que la maladie n'affecte pas l'homme et n'a donc aucun impact sur la qualité des produits alimentaires. Une nouvelle réunion avec les organisations syndicales est prévue dans les 15 jours pour évaluer l'évolution de la situation et des mesures. En tant que Ministre de la Nature, dans le cadre de la surveillance de la faune sauvage, aucune augmentation de cas de mortalité ou de morbidité chez les cervidés (cerfs, daims, chevreuils) n'a été signalée à ce jour en Wallonie.

Cependant, en raison de la virulence élevée de la fièvre catarrhale ovine (BTV-3, bluetongue virus sérotype 3) chez les ovins domestiques, une surveillance renforcée est mise en place pour évaluer l'ampleur et l'impact de la maladie sur les cervidés et les mouflons en Wallonie. Le Service de la Santé et des Pathologies de la Faune Sauvage de l'Université de Liège, en collaboration avec le SPW-ARNE, effectuera des prélèvements dans plusieurs territoires de chasse sentinelles au cours de la saison de chasse 2024-2025. Pour pouvoir prétendre à une indemnisation disposer d'une attestation de l'AFSCA ou d'une attestation vétérinaire accompagnée d'une analyse de sang à conserver dans l'exploitation. A noter que si vous n'avez pas déclaré votre foyer, il est encore temps de le faire.

BioCérès, l'encyclo du Bio de nos régions !

[Communiqué de presse](#) présentant la [plateforme BioCérès](#) dédiée à la production biologique en Wallonie. Créée à l'image de l'encyclopédie libre Wikipédia, elle se veut être le répertoire centralisé des connaissances techniques de terrain sous forme de fiches techniques. Cette plateforme est principalement dédiée aux agriculteurs et agricultrices.

Biocérès est un projet à l'initiative du SPW et de Biowallonie dans la cadre du Plan Bio 2030, avec la participation du CRA-W.

Sondage à destination des éleveurs et acteurs du secteur laitier



Déterminer le meilleur moment pour réformer vos vaches laitières n'est jamais facile. C'est pourquoi le projet WalleSmart développe un outil pour vous aider à prendre ces décisions cruciales et optimiser la gestion de votre troupeau. [En Savoir plus](#)

Focus phytolice

L'agenda des formations continues pour la phytolice est consultable [au lien suivant](#).

Outil interactif phytolice

Vous avez des questions sur la phytolice ? Utilisez notre outil interactif en ligne, spécialement conçu pour vous offrir des réponses personnalisées en fonction de vos besoins !

 L'objectif ?
Faciliter votre navigation et vous guider facilement vers les informations pertinentes selon votre situation précise.

 Comment ?
Sélectionnez simplement les informations qui vous concernent.



[J'accède à l'outil interactif](#)

Vous avez des questions concernant la phytolice ?
La cellule phytolice et appui scientifique de l'asbl CORDER est là pour y répondre !
Vous pouvez nous contacter par email (info@pwrp.be)
ou par téléphone (au 010/47.37.54) de 9h à 17h.

Contacts

SERVICE EXTÉRIEUR HUY

Desmet Florence

☎ 0471/667.384

✉ florence.desmet@spw.wallonie.be

SERVICE EXTÉRIEUR MALMEDY

Georges Benoit

☎ 0497/516.489

✉ benoit.georges@spw.wallonie.be



Si vous choisissez de ne plus recevoir de courriels de notre part, faites-le nous savoir en vous désabonnant par retour de mail.



 **Wallonie**
agriculture
SPW

Newsletter du SPW Agriculture
Province de Liège

Téléchargeable au lien suivant

